MESURE 5. MENER ANNUELLEMENT UNE DÉMARCHE À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET/OU DES RESTAURATEURS POUR ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION PLUS VÉGÉTALE.

Pourquoi agir ?

Pour les animaux

La ville peut contribuer au Sauvetage du siècle au-delà de ses propres cantines en créant un environnement alimentaire qui facilite le choix d'une alimentation plus végétale pour l'ensemble des habitantes et habitants.

→ **Chaque année, 1,2 milliard d'animaux terrestres (cochons, poulets, veaux, vaches…) et 7 milliards d'animaux aquatiques (poissons, crabes, crevettes…) sont tués pour l'alimentation en France** (L214, *Le Sauvetage du siècle*, 2025).

Pour l'environnement

Informer, former et accompagner habitants et professionnels permet de diffuser des pratiques alimentaires dont l'impact environnemental est plus en adéquation avec les enjeux de demain et nettement inférieur à celui d'une alimentation fortement carnée.

→ ***Les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'aliments d'origine animale sont deux fois supérieures à celles de la production d'aliments d'origine végétale*** (Xu X. *et al.*, « Global greenhouse gas emissions from animal-based foods are twice those of plant-based foods », *Nature Food*, 2021).

Pour la santé

Une démarche de sensibilisation peut notamment aider à mieux faire connaître et cuisiner les légumineuses.

→ **En 2021, seuls 23 % des adultes en France hexagonale déclaraient consommer des légumes secs au moins deux fois par semaine** (Deschamps V., Salanave B. et Verdot C., « Consommations alimentaires des adultes français au regard des recommandations nutritionnelles », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, no 8, 2025) **conformément au repère du Programme national nutrition santé.**

→ **À noter qu'en France, on consomme deux fois plus de viande que la moyenne mondiale** (FAOSTAT, *Food balances*, 2024).

Pour notre souveraineté alimentaire

Encourager une alimentation plus végétale contribue à développer les débouchés pour les protéines végétales et à réduire notre dépendance à des productions animales nécessitant d'importants volumes d'intrants importés.

→ La France importe plus de 80 % des engrais qu'elle utilise ; le rapport *Le Sauvetage du siècle* rappelle que réduire la consommation de produits d'origine animale constitue un levier de réduction de cette dépendance aux intrants (Gouvernement français, *Évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France*, 2024 ; L214, *Le Sauvetage du siècle*, 2025).

Pour les citoyennes et les citoyens

59 %

des Français estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour encourager les citoyens à consommer moins de viande (Harris Interactive pour le Réseau Action Climat, *Baromètre sur la consommation de viande : quelles nouvelles tendances ?*, mars 2025). Agir sur l'environnement alimentaire permet de donner aux habitantes et aux habitants davantage de possibilités concrètes de végétaliser leur alimentation, plutôt que de faire reposer la transition sur leurs seuls choix individuels.

Comment passer à l'action ?

- Organiser chaque année une campagne, un défi ou un temps fort consacré à l'alimentation végétale, comme le Veganuary.
- Proposer aux restaurateurs des formations, ateliers culinaires, fiches techniques ou temps d'échange avec des professionnels de la cuisine végétale.
- Élaborer une carte ou un annuaire des établissements proposant une offre végétale.
- Organiser des dégustations, conférences, marchés thématiques ou ateliers de cuisine ouverts au public.
- Relayer les initiatives dans les équipements municipaux, sur le site de la ville et dans le journal municipal.

Une question ?
Écrivez-nous sur politique@l214.com

LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

L214.